

LE MOT DE LA MAIRE



FÉVRIER RIME AVEC « DÉTERMINÉE »

C'est déterminée que l'équipe municipale poursuit son action !

Déterminée à vous rencontrer encore et toujours, au cours des traditionnelles réunions de

quartier qui nous permettront de prendre note de vos demandes pour l'amélioration du quotidien.

Déterminée à communiquer plus et mieux, avec la mise en place de l'application ILLIWAP, à télécharger sur votre téléphone, pour être rapidement informés de tout ce qui se passe sur la commune.

Déterminée à former nos jeunes élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) à la citoyenneté et au fonctionnement institutionnel de la gouvernance municipale ; à les éduquer au débat argumenté ; à réfléchir à la création d'un projet destiné à la jeunesse, en suivant l'étude, les plans, les travaux, le budget avec les professionnels concernés.

Déterminée dans le suivi des projets structurants pour notre commune (état civil de Champclauson, avenue Nelson Mandela, place Jouanen, esplanade Ferdinand Durand) qui sortiront de terre entre le printemps et l'été pour certains, à l'automne pour d'autres. Ils feront l'objet de réunions d'information spécifique auprès de tous les habitants.

En un mot, déterminée à améliorer peu à peu la vie de notre cité !

Laurence BALDIT

PORTRAIT DU MOIS

« Le travail tue et ce n'est pas normal ! » Cette phrase résonne comme le manifeste d'ADEVA Gard Occitanie, association d'aide aux victimes de l'amiante.

Nous sommes allés à la rencontre de Bernard Gibert et Paulette Donadille, respectivement président et membre actif de l'association, dans leurs locaux à Salindres.



Pouvez-vous nous raconter la genèse et le but de votre association ?

Bernard : elle a été créée en 2008 sur les bords du Rhône car des salariés d'EDF se sont retrouvés avec des cancers de la plèvre dus à l'amiante. Il y a eu de nombreux décès à l'époque et la CGT a décidé de monter une association pour défendre les salariés. ADEVA Gard Rhodanien était née ! Elle s'est développée, puis des ouvriers de sites industriels du bassin alsésien tels que Tamaris Industries, Richard Ducros, Alstom, ATS s'y sont greffés. D'autres entreprises nous ont ensuite rejoints : Isover (anciennement Saint-Gobain), la société SPR, etc. Toutes ces entreprises sont aujourd'hui reconnues « site amiante » grâce aux combats menés avec notre cabinet d'avocats militants, le cabinet Teissonnière sur Paris et Marseille. Nos adhérents, avec les 35€ de leur adhésion mensuelle, peuvent compter sur l'engagement sans faille des juristes pour défendre jusqu'au bout leurs intérêts. Le cabinet se rétribue seulement s'il a gagné le combat... ce qui est quand même super !

Actuellement, l'association compte plus de 500 adhérents. Nous avons connu énormément de malades et beaucoup de décès. Nous traitons plus de 400 dossiers de maladies professionnelles, sachant que seulement une personne sur dix se résout à passer un scanner car la peur et l'appréhension sont encore très présentes. Mais la solidarité a toujours fonctionné et notre message est qu'il faut le faire !

A titre personnel, quelle est votre histoire avec ADEVA ?

Paulette : pour moi, ça a débuté en avril 2019, au moment où nous avons appris que mon mari était atteint d'un cancer de la plèvre. Il travaillait au contact de poussières d'amiante à Fos-sur-mer et son cancer s'est déclaré 40 ans après. Puis on m'a donné un numéro de téléphone. C'était celui de Bernard qui a tout de suite accepté de s'occuper de notre dossier. Il nous a même reçu à son domicile ! Après le décès de mon mari, j'ai décidé d'adhérer à l'association et depuis, j'y suis !

Bernard : malheureusement, beaucoup de dames ici ont perdu leur mari... Personnellement, je suis dans l'association parce qu'en 2006, j'ai perdu mon père, qui travaillait à Salindres, de la maladie de l'amiante. Dans un premier temps, je me suis orienté sur une association en Ardèche qui a fait reconnaître la maladie de mon père, puis je me suis rapproché d'ADEVA. Ça fait plus de 18 ans maintenant, en espérant qu'il y ait des jeunes qui s'engagent pour prendre la relève !

Justement, parlons de l'actualité et des perspectives à plus ou moins long terme

Bernard : déjà, nous avons réussi à créer un emploi. Nous avons recruté une secrétaire il y a 4 ans. Ça nous semblait nécessaire pour traiter la partie administrative, ce qui n'est pas une mince affaire... En outre, notre coordination nationale, la CAVAM (coordination des associations des victimes de l'amiante représentant 21 associations et quelques 9 000 adhérents) se réunira en assemblée générale le 28 mars à Salindres. Nous sommes porteurs, auprès de l'Assemblée Nationale, d'un projet de loi d'éradication de l'amiante par vitrification par torche à plasma à 1300°C, seule alternative à l'enfouissement, qui présente un risque majeur pour le futur en terme de pollution des sols. Le matériau très dur qui résulte de ce procédé, le « cofalit » est complètement neutralisé. Il est ensuite broyé et réutilisé pour les revêtements de routes, de chemins ou de parkings.

contact : 07 72 22 35 04 - 09 86 38 64 36 - adeva30@gmail.com



LA
GRAND'
COMBE
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h**

**Permanence d'élus, le samedi
de 9h30 à 11h30**

AVEC ILLIWAP, LA GRAND'COMBE OPTÉ POUR UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Dans un monde où la rapidité et l'accessibilité des informations sont devenues essentielles, la mairie de La Grand'Combe fait un pas de plus vers l'innovation en adoptant l'application Illiwap, qui vient compléter l'arsenal des canaux traditionnels (affiches, courriers, site web, réseaux sociaux). Destinée à simplifier la communication entre la municipalité et les habitants, cette solution numérique offre de nombreux avantages.

En effet, grâce à Illiwap, les habitants de La Grand'Combe sont informés en temps réel des actualités locales. Que ce soit pour signaler des travaux en cours, alerter sur une coupure d'eau ou annoncer des événements à venir, la mairie peut désormais diffuser rapidement des notifications directement sur le smartphone des usagers.

Illiwap est également un véritable levier pour renforcer le lien entre la mairie et les habitants, en donnant la possibilité aux citoyens de poser des questions, de signaler des problèmes ou de participer à des consultations locales.

Gratuite et facile à utiliser, Illiwap est conçue pour être adoptée par le plus grand nombre, y compris les personnes peu familières avec les outils numériques : un simple téléchargement de l'application permet aux habitants de recevoir les informations importantes, sans avoir à créer un compte.

Une fois installée, il suffit de rechercher «La Grand'Combe» pour s'abonner aux notifications et profiter de tous les services.



LES ÉLU.E.S DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES DÉJÀ À PIED D'OEUVRE

C'est avec beaucoup de fierté et de solennité que les jeunes élu.e.s ont été réunis ce 8 janvier dans la salle commune de l'Hôtel de Ville pour la cérémonie d'installation du nouveau CMEJ de La Grand'Combe.

Madame la Maire, Laurence Baldit, et ses adjoints et conseillers municipaux leur ont remis l'écharpe tricolore, symbole de notre République, ainsi qu'une pochette contenant tout le nécessaire pour bien démarrer leur mandat.

Présentés à la cérémonie des vœux de madame la Maire, le 17 janvier, ils visiteront prochainement le Pont du Gard et son musée sur invitation de M. Patrick Malavielle, Vice-Président du Conseil Départemental et seront au cœur d'une réflexion sur un projet les concernant particulièrement.



LE REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés des plus de 65 ans, offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu samedi 22 février 2025 à 12h à la salle polyvalente Denis Aigon.

Les inscriptions se prennent en mairie à partir du lundi 27 janvier jusqu'au lundi 17 février inclus. Sur présentation d'une attestation de domicile et de votre pièce d'identité, un carton d'invitation vous sera remis. Cette carte vous permettra également d'avoir accès au tirage de la tombola.

L'animation musicale sera assurée jusqu'à 18h par l'incontournable Gypsy, accompagnée pour l'occasion par Olivier à l'accordéon et au saxophone.

AGENDA

- **6 février** - Lieux d'Accueil Enfants Parents - de 9h30 à 12h - Maison de Santé Simone Veil
- **17 février** : Réunion de quartier, « L'Arboux », à 17h30 à la Maison de quartier
- **17 février** : « Initiation aux premiers secours pour les enfants » - 2 tranches d'âge : 5-7 ans de 10h à 12h et 8-10 ans de 13h-16h - sur réservation - Maison de Santé Simone Veil
- **18 et 25 février** : Atelier enfants « Fabrication d'une lampe de mineur », de 15 h à 16h - 4 €, sur réservation - Maison du Mineur
- **19 février** : Cinéma - « Vaiana 2 » à 14h30 - « Miséricorde » à 18h - 4/5€ la séance - Repas après le film sur réservation : reservation@leslendemains.fr - Espace culturel La Berline.
- **19 février** : Réunion de quartier, « La Levade, Hameau du Ravin », à 17h30 à la salle de la Trouche.
- **20 février** - Espace «Facile À Lire» autour du carnaval : le masque, la musique, le maquillage, le costume... - de 14h à 15h30 - Médiathèque Germinal
- **21 et 28 février** : Atelier enfants « La chaleur, une énergie ? », de 15 h à 16h - 4 €, sur réservation - Maison du Mineur
- **22 février** : Repas des aînés - de 12h à 18h30 - salle polyvalente Denis Aigon.
- **27 février** : Réunion de quartier, « Trescol », à 17h30 à la salle de l'état civil.
- **3 mars** : Réunion de quartier, « Ribes, Aubignac, la Forêt », à 17h30 au Centre de loisirs Françoise-Dolto.
- **5 mars** : Réunion de quartier, « Champclauson », à 17h30 à la salle municipale.
- **10 mars** : Réunion de quartier, « Centre-ville, Pelouses, Riste », à 17h30 à la salle Marcel Pagnol.

En bref...

PROTOXYDE D'AZOTE : ATTENTION DANGER !

Une campagne de sensibilisation contre l'usage détourné de ce gaz communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », en particulier par les jeunes en raison de son effet euphorisant, va être menée auprès des collèges et lycées de la ville. Lila Ousaïd, adulte-relais de La Grand'Combe, en collaboration avec l'association Avenir Jeunesse, démarrera par les 16 classes du collège Léo Larguier les 6, 7 et 11 mars.

APPRENDRE À PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

La commune s'engage à rendre l'espace public plus sûr pour tous. L'installation de la silhouette de prévention Piéto devant les établissements scolaires et à certains endroits sensibles améliore la sécurité des piétons. Des supports pédagogiques seront prochainement distribués dans les établissements scolaires et un peu partout à travers la ville.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Six réunions de quartiers se tiendront entre les mois de février et de mars. Les élus municipaux iront à votre rencontre pour évoquer les sujets qui vous concernent ou vous préoccupent. Retrouvez les dates de ces réunions dans la rubrique « agenda ».

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : **112**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- GENDARMERIE : **17**
- VIOLENCES CONJUGALES : **3919**
- ENFANCE MALTRAITÉE : **119**
- E.D.F. DÉPANNAGE : **09 72 67 50 30**
- SERVICE DES EAUX (REAAAL) : **04 66 54 30 90**
- HABITAT DU GARD : **04 66 34 09 56**
- 3F OCCITANIE : **04 66 54 20 00**
- TRÉSOR PUBLIC : **04 66 78 45 45**
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL : **04 48 21 57 08**
- CENTRE DE SANTÉ FILIERIS : **04 66 34 02 40**
- ENCOMBRANTS : **04 66 54 68 64**
- DÉCHETTERIE : **04 66 54 86 02**